Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Démission - durée de préavis

Par Ronnie

Bonjour

J'ai posé ma démission il y à quelques jours.
Cela ne se passe très bien avec mon employeur depuis, et j'aimerais partir au plus vite.
Mon employeur m'a directement indiqué une durée de préavis de 3 mois, mais en creusant un peu je ne retrouve nulle part cette durée.
- mon employeur n'adhère à aucune convention collective
- l'accord collectif signé récemment ne mentionne aucune notion de durée de préavis
- mon contrat de travail et les avenants successifs ne mentionnent aucune durée également, mais uniquement la mention des dispositions légales applicables.

En lisant le code du travail seuls les usages en vigueur dans ma localité et ma profession semblent applicables.
À quoi cela correspond-il? Existe-t-il une sorte de "recueil officiel" de ce type ? Comment puis-je y accéder ?

En l'absence de fourniture de ces usages par mon employeur, je comprends que je n'ai aucun préavis. Est-ce correct?

À noter que je suis cadre, le NAF de mon employeur actuel est 8299z.
Merci pour votre support.
Ronnie

Par kang74

Bonjour

L'usage détermine qu'avec un statut cadre le préavis est de 3 mois sauf si vous arrivez à déterminer que dans votre branche/ lieu c'est d'une durée moindre ...

Par Ronnie

Bonjour,

Merci pour ce retour.
Comment êtes-vous arrivé à cette conclusion ?
Comment consulter ces fameux usages ?
Merci

Par kang74

Vous tapez: démission préavis cadre sur votre moteur de recherche .
Vous allez trouver une durée de 3 mois usuellement appliquée.
Donc mis à part si votre secteur d activités fait autrement et que vous avez des éléments c est 3 mois .